**Session Avents-Amitié 2024**

**Francine Wild**

**Comment pratiquait-on l’eucharistie, des origines à la Réforme (et un peu au-delà) ?**

*[On trouvera en fin d’article la liste des 4 ouvrages récents sur lesquels je me fonde. Dans les notes, les références à ces ouvrages sont abrégées. On trouvera également à la fin un rappel du sens de quelques mots rares ou techniques.]*

Quand j’ai pris en charge cet exposé, je pensais que les documents abondaient et que le plus difficile serait de trier ceux qui pouvaient me servir. En réalité, il y a peu de documents. « Le P. Congar a raconté qu’un jour où ils parlaient ensemble, [Karl Barth et lui], du concile de Vatican 2, Karl Barth lui a demandé : “ Comment pouvez-vous accorder une telle importance à l’eucharistie alors que dans le Nouveau Testament elle occupe si peu de place ?“ ». André Gounelle qui rapporte ce mot commente : « Il n’y a aucune commune mesure entre les rares et brefs passages bibliques qui traitent de la Cène et l’importance qu’elle a prise en théologie et dans la vie de l’Église[[1]](#footnote-1). » Ce petit échange pourrait servir d’épigraphe à mon exposé.

Il y a tout de même quelques passages des épîtres de Paul et des Actes des Apôtres qui nous donnent une idée des pratiques des premiers chrétiens : c’est ce dont je vais tenter de rendre compte d’abord. J’essaierai ensuite de montrer quelques évolutions de la pratique eucharistique avant la Réforme. Un moment-clé semble être celui où le christianisme devient religion officielle (IVe siècle) ; il y a ensuite une série d’évolutions spirituelles et liturgiques d’importance variable.

***Le repas partagé, caractéristique des communautés chrétiennes***

Le texte de 1Co 11, 17-22 puis 26-29 et 33-34, nous montre la pratique du banquet eucharistique à Corinthe, vers 56, soit à peine plus de 20 ans après la mort de Jésus :

[…] je n’ai pas à vous féliciter : vos réunions, loin de vous faire progresser, vous font du mal. Tout d’abord, lorsque vous vous réunissez en assemblée, il y a parmi vous des divisions, me dit-on, et je crois que c’est en partie vrai : il faut même qu’il y ait des scissions parmi vous afin qu’on voie ceux d’entre vous qui résistent à cette épreuve. Mais quand vous vous réunissez en commun, ce n’est pas le repas du Seigneur que vous prenez. Car au moment de manger, chacun se hâte de prendre son propre repas, de sorte que l’un a faim, tandis que l’autre est ivre. N’avez-vous donc pas de maisons pour manger et pour boire ? Ou bien méprisez-vous l’Église de Dieu et voulez-vous faire affront à ceux qui n’ont rien ? Que vous dire ? Faut-il vous louer ? Non, sur ce point, je ne vous loue pas. […]

Car toutes les fois que vous mangez ce pain et que vous buvez cette coupe, vous annoncez la mort du Seigneur, jusqu’à ce qu’il vienne. C’est pourquoi celui qui mangera le pain ou boira la coupe du Seigneur indignement, se rendra coupable envers le corps et le sang du Seigneur. Que chacun s’éprouve soi-même avant de manger ce pain et de boire cette coupe ; car celui qui mange et boit sans discerner le corps mange et boit sa propre condamnation. […] Ainsi donc, mes frères, quand vous vous réunissez pour manger, attendez-vous les uns les autres. Si l’on a faim, qu’on mange chez soi, afin que vous ne vous réunissiez pas pour votre condamnation.

Paul ne décrit pas la liturgie, mais le repas qui l’accompagne. Il condamne la façon dont il se passe. Chacun apporte à manger et à boire pour lui-même et les siens : c’est un repas tiré des sacs comme nous en connaissons tous, en particulier dans nos paroisses. Paul dit sa réprobation : « ce n’est pas le repas du Seigneur que vous prenez » (20). Pourquoi ? En raison de l’inégalité entre riches et pauvres surtout (21), mais aussi à cause des excès, l’ivresse en particulier (21). Paul prône le partage, et pour la question de la démesure, il va jusqu’à suggérer aux gros appétits de se sustenter un peu à l’avance (34). Preuve pour nous qu’il y a quelque chose de liturgique dans la pratique du repas, au moins en idée. Petite remarque personnelle : il est intéressant de constater que dès l’aube du christianisme, le « repas du Seigneur » qui réunit les croyants met en évidence toutes les faiblesses de la communauté.

Par ailleurs, à la lecture de ce passage, il est impossible de savoir exactement et dans le détail comment ce repas manifestement complet intègre la fraction du pain et le passage de la coupe qui caractérisent la commémoration du repas du Seigneur.

Les *Actes* nous apprennent autre chose : la fraction du pain n’est pas la seule pratique liturgique chrétienne, et elle se pratique à la maison, au moins pour la première génération chrétienne et en certains endroits. C’est très clairement dit de l’Église naissante à Jérusalem : « Unanimes, ils se rendaient chaque jour assidument au temple ; ils rompaient le pain à domicile, prenant leur nourriture dans l’allégresse et la simplicité de cœur » (Ac2, 46). Commentaire de Marie-Françoise Baslez : « La vie des disciples du Christ se déroule à deux niveaux et dans deux cadres. Des rassemblements de prière ont lieu quotidiennement au Temple, mais on célèbre la fraction du pain ‘par maisonnée’, c’est-à-dire dans des maisons privées »[[2]](#footnote-2). Les premiers chrétiens de Jérusalem, qui sont des Juifs, n’ont pas rompu avec le judaïsme, et c’est dans le cadre privé que se développe le culte dans ce qu’il a de spécifiquement chrétien.

***Église de maison : une notion ambiguë***

La « maison » ou « maisonnée » (*oikos* en grec) est une structure essentielle de la société aussi bien grecque ou romaine que juive à cette époque : Jésus a séjourné dans plusieurs maisons, chez Zachée (Luc19, 1-10), chez Marthe et Marie, etc, et Paul mentionne souvent dans ses épîtres des maisons dont il salue les membres. Marie-Françoise Baslez décrit avec précision cette unité de la vie sociale. Sous un même toit vivent une ou plusieurs familles, avec souvent plusieurs générations qui cohabitent, et presque toujours des serviteurs ou esclaves[[3]](#footnote-3). La maisonnée est une unité sociale, économique et religieuse.

Alors que les Romains acceptent tous les cultes traditionnels des diverses communautés nationales vivant sur un territoire de l’empire, le christianisme, nouveau (non traditionnel) et proposé à tous (non lié à une communauté ethnique), est interdit. Il est même puni de mort[[4]](#footnote-4). Pourtant il n’y a pas de répression s’il n’y a pas de dénonciation, et même dans ce cas la police n’entre pas par la force chez les gens : le caractère privé de la maison est respecté assez strictement. L’utilisation de leurs propres maisons par les premiers chrétiens n’a donc rien d’étonnant. L’archéologie nous apprend que dans les maisons il y a des pièces de réception mises à part, séparées par une cour ou situées à l’étage avec accès indépendant : c’est le cas de la salle où Jésus prend son dernier repas et où les Apôtres se retrouvent ensuite. On peut penser, à partir des témoignages de Paul, que les réunions d’Église ont lieu dans une maison particulière qui est grande, donc plutôt riche. La célébration pouvait rassembler la maisonnée avec quelques voisins et amis, ou bien, là où il y a la place, toute la communauté locale. À Corinthe, la maison de Gaius est assez grande pour accueillir toute la communauté alors qu’elle héberge déjà Paul : « Gaius, mon hôte et celui de toute l’Église » (Rm16, 23).

Il reste difficile de déterminer la participation des esclaves[[5]](#footnote-5), et celle des femmes, dans la vie cultuelle. Les femmes sont absentes de la vie publique, mais pas recluses ni totalement soumises et dépendantes. Paul s’adresse à de nombreuses femmes qui accueillent ou développent la communauté croyante là où elles sont ; certaines sont mariées (dans quelques cas Paul salue le couple[[6]](#footnote-6)), d’autres veuves. On ne peut exclure que Lydia ait fait partie des « épiscopes et diacres » de Philippes que Paul salue (Ph1, 1), et que Phoibè exerce un ministère de diacre[[7]](#footnote-7). Paul fait nettement figure de féministe si on revient au texte sans les préjugés qui ont guidé la plupart de ses traducteurs.

Le rôle des femmes dans la communauté est certainement lié au fait que c’est chez elles que la communauté se rassemble et célèbre. Lorsqu’il faut rejoindre un lieu d’assemblée, les femmes ne peuvent y aller qu’accompagnées. Et dès que le ministère correspond à une ordination, elles ne peuvent y accéder.

***Premières liturgies***

Les documents écrits manquent : la transmission se fait par oral. Paul dans 1Co règle des problèmes, mais il n’explique ni la doctrine, ni le mode d’emploi pour la liturgie, parce qu’il a enseigné tout cela quand il était là.

Lang définit le repas communautaire des chrétiens comme une action sacrificielle, réservée aux baptisés, dès le temps de Paul[[8]](#footnote-8). Ce sacrifice, qui correspond à Malachie 1,11, est « une offrande pure » – non sanglante – à offrir « en tous lieux » – donc pas seulement au Temple. Le repas symbolique et mémoriel ne se distingue pas d’emblée du repas d’agapes. Dans la *Didachè*, la prière qui mentionne le pain et le vin ne fait aucune allusion au commandement du Christ, ni à sa Passion :

« [9, 1]. Pour l’eucharistie, rendez grâce de cette manière : [2] D’abord pour la coupe : Nous te rendons grâce, notre Père, pour la sainte vigne de David ton serviteur, que tu nous as révélée par Jésus ton serviteur, Gloire à toi dans les siècles ! [3] Puis pour le pain rompu : Nous te rendons grâce, notre Père, pour la vie et la connaissance que tu nous as révélées par Jésus, ton serviteur, Gloire à toi dans les siècles ! [4] Comme ce pain rompu, disséminé sur les montagnes, a été rassemblé pour être un, que ton Eglise soit rassemblée de la même manière des extrémités de la terre dans ton royaume. Car c’est à toi qu’appartiennent la gloire et la puissance, par Jésus-Christ dans les siècles ![[9]](#footnote-9) »

La plus ancienne description précise du déroulement de l’eucharistie est faite par Justin dans la *Première Apologie*[[10]](#footnote-10), vers 150. Justin qui est membre de la cour impériale tente de justifier le christianisme et ses pratiques aux yeux de l’Empereur et d’une cour païenne. Il essaie d’expliquer le déroulement de l’eucharistie dominicale, sans entrer dans le détail des rites ni des formules employées. Il parle des lectures qu’on fait, extraites des « mémoires des Apôtres » (les évangiles) et d’« écrits des prophètes » (l’Ancien Testament), de la prédication, de la préparation du pain et du vin mélangé d’eau, des prières de louange et d’action de grâces faites par « celui qui préside », auxquelles l’assemblée répond « amen », de la communion partagée entre les présents, de la collecte faite pour les pauvres. Les diacres portent la communion aux absents.

[3] Le jour qu’on appelle le jour du soleil, tous, dans les villes et à la campagne, se réunissent dans un même lieu : on lit les mémoires des apôtres et les écrits des prophètes, autant que le temps le permet. [4] Quand le lecteur a fini, celui qui préside fait un discours pour avertir et pour exhorter à l’imitation de ces beaux enseignements. [5] Ensuite nous nous levons tous et nous prions ensemble à haute voix. Puis, comme nous l’avons déjà dit, lorsque la prière est terminée, on apporte du pain avec du vin et de l’eau. Celui qui préside fait monter au ciel les prières et les eucharisties [=actions de grâces] autant qu’il peut, et tout le peuple répond par l’acclamation Amen. Puis a lieu la distribution et le partage des choses consacrées à chacun et l’on envoie leur part aux absents par le ministère des diacres[[11]](#footnote-11).

La structure de la messe est déjà en place. Un peu plus loin, le mot « parole de prière » désigne le rappel de l’institution : Justin cite les formules de Mt26, 26-28 et de Mc14, 22-24. Le lien explicite avec la Cène de Jésus est fait dans un autre passage, un peu plus haut dans le texte :

[3] Les Apôtres, dans leurs Mémoires, qu’on appelle Évangiles, nous rapportent que Jésus leur fit ces recommandations : il prit du pain, et ayant rendu grâces, il leur dit : « Faites ceci en mémoire de moi : ceci est mon corps. » Il prit de même le calice et, ayant rendu grâces, il leur dit : « Ceci est mon sang. » Et il les leur donna à eux seuls[[12]](#footnote-12).

Un autre texte nous informe sur les liturgies : la *Tradition apostolique*[[13]](#footnote-13). Ce texte date du début du IIIe siècle, 2 générations après Justin. C’est une compilation de divers rites de catéchuménat, de baptême… rédigée en grec. Elle contient une prière eucharistique, dont on retrouve l’écho dans divers rites orientaux[[14]](#footnote-14). À cette date l’office communautaire, qui a lieu le dimanche, est clairement célébré le matin ; déjà Tertullien[[15]](#footnote-15) recommande un jeûne avant de communier, preuve que le repas eucharistique est clairement distingué d’un repas d’agapes et qu’il a lieu le matin. Plusieurs témoignages montrent qu’on prie tourné vers l’orient, où se trouve le paradis (Gn 2,8) et d’où le Christ reviendra. Les écrits chrétiens d’Irénée de Lyon († 202) de Clément d’Alexandrie († vers 215), d’Origène († 253), de Tertullien († vers 220), de Cyprien de Carthage († 258), parlent de l’eucharistie comme d’un sacrifice non sanglant, de son effet salvateur, de la présence du Christ dans les offrandes consacrées. Il y a cependant une certaine diversité de pratique et d’interprétation : par ex la bénédiction de la coupe précède celle du pain dans le passage de la *Didachè* cité plus haut, et Cyprien de Carthage[[16]](#footnote-16) polémique contre ceux qui célèbrent avec du pain et de l’eau… Dans l’ensemble, on sent une normalisation lente de la pratique et de la liturgie.

L’Église grandit. Dans la deuxième moitié du IIIe siècle on construit des locaux plus grands là où ils devenaient vraiment trop petits ; Eusèbe de Césarée[[17]](#footnote-17) parle d’*ecclesia* à propos de ces nouveaux bâtiments : le mot, qui signifie *assemblée*, se met à désigner le lieu de ces assemblées.

***Après la « Paix de l’Église » (313)***

Le christianisme est officiellement accepté par Constantin, et l’Église peut avoir pignon sur rue : les convertis affluent, on construit des églises, et les textes écrits donnant le déroulement de l’*anaphore* (prière eucharistique) se multiplient. Ils développent des traditions différentes, sur une base commune qui correspond aux éléments donnés par Justin. La tradition d’Antioche pour l’anaphore est la source de la tradition byzantine. C’est Jean Chrysostome[[18]](#footnote-18), originaire d’Antioche, qui introduit cette forme à Constantinople ; jusque là on utilisait la formule ancienne de saint Basile. Alexandrie aussi a une anaphore, qui remonte peut-être au IIIe siècle. À l’origine, elle est en grec, mais on en a des versions dans les dialectes coptes, et elle est devenue l’anaphore normale de la Divine Liturgie copte. À Rome, la majorité des communautés chrétiennes prie en grec au milieu du IVe siècle. Le texte latin, très « écrit », n’est pas facile pour le peuple, d’autant plus que beaucoup de fidèles sont d’origine celte, gothique, ibérique… Cyrille de Jérusalem, lui, à la même époque, donne des conseils pour recevoir – debout, manifestement – le pain consacré :

Quand donc tu t’approches, ne t’avance pas les paumes des mains étendues, ni les doigts disjoints ; mais fais de ta main gauche un trône pour ta main droite, puisque celle-ci doit recevoir le Roi, et, dans le creux de ta main, reçois le corps du Christ, disant : « Amen ». Avec soin alors sanctifie tes yeux par le contact du saint corps puis prends-le et veille à n’en rien perdre[[19]](#footnote-19).

On a alors beaucoup de textes de Préfaces, souvent très exubérants, convenant à toutes les fêtes. Notons qu’au Moyen Âge le nombre en a été restreint (14 au temps de Charlemagne, 11 dans le Missel romain de 1570). Vatican II a fait s’envoler de nouveau la créativité : 81 dans le Missel romain de 1970.

L’Église est officialisée, elle devient une institution. Le prélat local, pape ou patriarche, se rend en procession pour célébrer dans une église déterminée, la « station »[[20]](#footnote-20). Les autres eucha-risties célébrées par un prêtre ou par des moines dans des lieux divers sont en quelque sorte comprises comme une version dégradée de la liturgie de l’évêque, en Orient comme en Occident. La procession est très solennelle, elle s’inspire du cérémonial de la cour impériale[[21]](#footnote-21). Le pape est entouré de signes d’honneur : un encensoir, 7 cierges, le précèdent ou l’accom-pagnent. Dans l’église, c’est un cortège avec encens et cierges qui va jusqu’à l’ambon surélevé où on lit l’évangile. À l’inverse, la liturgie proprement eucharistique est très sobre en gestes : le pape fait quelques signes de croix sur les offrandes[[22]](#footnote-22), mais il n’y a pas d’élévation ni d’inclination profonde, elles n’apparaissent qu’au cours du Moyen Âge. Le chant en revanche est très présent, confié à des chantres ou à une schola. On chante des textes de l’Écriture correspondant aux étapes du rituel (Introït, Offertoire, Communion) et bien sûr au temps liturgique[[23]](#footnote-23), et quelques textes qui les commentent (Graduel). Il est presque impossible de déterminer le degré de participation du peuple : par exemple, chantait-il les passages les plus simples ? Le jeûne eucharistique devient la règle dès le Ve siècle ; cette discipline restreint l’accès à l’eucharistie pour les fidèles.

C’est dans la période des VIe-VIIe siècles que se fixent les grand rites régionaux : il y a un rite romain, mais aussi, en Occident, un rite gallican et un rite celte, en Afrique, un rite augustinien, en Orient, des rites liés au patriarcat d’Alexandrie, d’autres au patriarcat d’Antioche… Ces rites expriment la sensibilité de la culture locale[[24]](#footnote-24). Une nouveauté de la période est la récitation à voix basse des prières du canon, dès le VIe siècle. La prière eucharistique est alors décrite comme une sorte de « saint des saints », où le prêtre entrerait seul… moyennant quoi il récite la prière à voix basse ou presque. C’est logique dans les grandes basiliques romaines, où de toute façon on n’entend pas ce que dit le prêtre à l’autel. Mais dans des églises de dimensions plus modestes ? On peut aussi se demander comment s’organise cette parole très discrète par rapport au chant très présent.

***La période carolingienne et ce qui la suit (VIIIe-Xe s.)***

Les souverains carolingiens, très liés politiquement à la papauté, interviennent beaucoup dans les questions religieuses : Pépin le Bref introduit le chant romain, avec l’appui des évêques, notamment saint Chrodegang, évêque de Metz[[25]](#footnote-25). Le chant messin, fusion du chant gallican et du chant vieux-romain, prépare ce qui deviendra le chant grégorien. Charlemagne impose la liturgie romaine selon l’*Ordo Romanus I* dans tout son empire. Cette réglementation imposée partout rencontre les traditions établies, et les traditions régionales impriment leur marque sur la liturgie unifiée. En territoire franc par exemple, la liturgie est plus personnelle et émotive. Des prières spécifiques apparaissent (*apologiae*), où le célébrant parle à la première personne, reconnaît son état de pécheur et demande la miséricorde de Dieu.

On établit des livres liturgiques : des « sacramentaires » ou des « *ordines* », indiquant les rites à accomplir. C’est en territoire franc que ceux-ci apparaissent pendant la période carolingienne ; il y a aussi des « lectionnaires » regroupant les passages des Écritures à lire pour l’épître et l’évangile[[26]](#footnote-26). On voit apparaître des livres de chant, sans aucune notation musicale d’abord, puis avec notation (neumes) à partir de l’an 900 environ, lorsque le répertoire est devenu trop étendu pour pouvoir être transmis uniquement par oral. La liturgie s’enrichit et se codifie. En général, la période carolingienne est marquée par un effort éducatif, pour que les clercs maîtrisent leur action, et pour que les fidèles puissent suivre et participer. La qualité liturgique s’améliore peu à peu. Vers l’an 1000, la liturgie est riche surtout là où s’épanouit la vie monacale (Allemagne, France, Angleterre) et là où le pouvoir soutient l’Église et les arts sacrés (l’Allemagne, où le Saint Empire prend la suite des Carolingiens). On est passé d’une culture orale à une culture écrite ; le célébrant suit un livre. Le clergé dispose désormais d’une structure claire commune pour la célébration. C’est aussi une simplification, la fin des débordements pathétiques, mais cela entraîne une cléricalisation radicale de la célébration et un désintérêt du peuple.

***Réformes et évolutions du Moyen Âge***

Au XIe siècle Rome reprend l’inititative des réformes liturgiques, avec le pape Grégoire VII (1073-1085), qui souhaite retrouver la liturgie romaine telle qu’elle était sous Grégoire le Grand, et l’imposer à tout l’Occident latin, pour l’unité de l’Eglise d’Occident[[27]](#footnote-27).

Les ordres mendiants qui se développent au XIIIe s. (Franciscains, Dominicains) contribuent à la normalisation : ces religieux pratiquent tous le latin, et comme ils sont itinérants, il leur est difficile de s’adapter aux variantes locales. Les Franciscains optent pour le rite romain en 1243, les Dominicains en 1256. L’*Ordo* franciscain (intitulé *Indutus planeta*) établit le rite de la messe très en détail, tel qu’il se répand et qu’il sera observé jusque dans les années 1960. On arrive à une uniformité que les papes avaient vainement souhaitée pendant longtemps.

Les pratiques d’adoration à l’élévation (élévation, agenouillement, cloches…) se développent en France, en particulier dans le contexte de lutte contre les Albigeois. Saint François d’Assise les encourage aussi. L’utilisation de pain azyme en fines galettes s’est répandue depuis le VIIIe-IXe siècle, et on ne donne plus le calice aux laïcs… depuis quand ? en tout cas avant le XIIIe siècle[[28]](#footnote-28). Les laïcs communient peu. La règle, qui s’est répandue depuis le VIe siècle[[29]](#footnote-29), est de communier trois fois par an, à Noël, à Pâques et à la Pentecôte. Mais les fidèles, croyant très fortement à la présence « réelle » dans les espèces, et conscients de leur péché, ont peur. C’est le 4e concile du Latran, en 1215, qui rend obligatoire la communion au temps de Pâques.

Depuis le XIe s., l’utilisation d’hosties consacrées précédemment se répand[[30]](#footnote-30). Dès l’Antiquité on en conservait pour porter aux malades et aux mourants. *L’Ordo romanus I* mentionne un *conditorium*, une armoire destinée à conserver les espèces consacrées, située en général dans la sacristie. Puis on a pris l’habitude de les conserver dans les églises. À partir du XIIIe s., l’Ordinal du missel dominicain de 1256 stipule qu’elles sont conservées à l’autel principal, comme dans la chapelle du pape. Le terme de *tabernaculum* (petite tente) apparaît à la fin du XIIIe s. Il fait évidemment référence à la tente de la rencontre, ainsi qu’à Jn1, 14 (« il a planté sa tente parmi nous ») et Ap21,3 (« *Ecce tabernaculum Dei cum hominibus* »). La Fête-Dieu aussi remonte au XIIIe siècle[[31]](#footnote-31). Elle se répand très vite et on ne tarde pas à inventer l’ostensoir. Le culte du Saint-Sacrement est tout à fait central dans la chrétienté occidentale à partir du XIIIe s., au moment même où on voit la participation des fidèles à l’eucharistie se raréfier.

Selon U.M. Lang, la quasi exclusion des laïcs[[32]](#footnote-32) ne leur ferme pas la participation : ceux qui vont aux offices comprennent en partie le latin, et il y a tout l’environnement symbolique de la décoration des églises, des rites… qui soutient leur vie spirituelle.

***À partir de l’apparition de l’imprimerie, puis de la Réforme***

L’imprimerie fait basculer définitivement la prière de l’Église dans la culture écrite.

Peu avant la Réforme paraît un *Ordo Missae*[[33]](#footnote-33) fait par le maître des cérémonies pontificales, Johann Burchard. Tous les gestes du prêtre sont codifiés. Il insiste sur l’implication du prêtre dans les textes qu’il proclame ou avec lesquels il prie : par ex le ps 42 « *Judica me* » doit être récité au pied de l’autel, et non pas à la sacristie ou dans la procession vers l’autel. Même chose à la fin de la messe pour la lecture du prologue de Jean qu’on avait l’habitude de dire à voix basse de mémoire en retournant à la sacristie. L’innovation la plus significative : après avoir dit les paroles d’institution, le prêtre doit faire une génuflexion avant d’élever l’hostie, puis une deuxième génuflexion après l’avoir reposée, en signe d’adoration (« *genuflexus adorat* »), au lieu de « l’inclination médiocre » pratiquée depuis le XIIIe siècle. Les mêmes génuflexions sont ensuite pratiquées pour le calice.

Le Concile de Trente travaille très peu sur la liturgie. Les Pères ont seulement souhaité plus d’unification. Le pape Pie V publie un nouveau Missel en 1570, qui est largement appuyé sur celui de 1502. La forme de la messe et de l’eucharistie catholiques ne varie plus jusqu’aux années 1960.

À Vatican II, la constitution conciliaire *Sacrosanctum Concilium* souhaite un équilibre entre la « saine tradition » et le « progrès légitime ». Le Conseil fondé par Paul VI en 1964 lance des modifications profondes. Pour permettre la « participation active »[[34]](#footnote-34) des fidèles, il décide l’utilisation de la langue vernaculaire, la simplification des rites, l’adaptation plus grande aux cultures locales. Nous sommes nombreux à avoir découvert alors le texte du canon, celui de beaucoup de prières qui étaient jusqu’alors dites en latin et à voix basse ; puis la communion qu’on va recevoir dans la main en procession – c’est très étranger aux usages protestants.

U. M. Lang conclut qu’il faudrait revenir sur un certain nombre de jugements historiques contestables : on a sans doute trop canonisé récemment les formes primitives de l’eucharistie, ou la forme « classique » romaine avant les réformes carolingiennes, et déclaré qu’ensuite la décadence était continue jusqu’à Vatican II. Pour lui, les éléments gallicans introduits à l’ère carolingienne ont enrichi la liturgie ; il faut prendre en compte la spiritualité sacerdotale, qui se développe au Moyen Âge ; et la liturgie n’était pas si déliquescente qu’on le dit avant la Réforme. Il conclut sur une représentation « organique » de la liturgie, très suggestive : elle se développe comme une plante, plutôt que comme un bâtiment qu’on construirait[[35]](#footnote-35).

**Ouvrages utilisés :**

**Lang**, Uwe Michael, *Une brève histoire de la messe dans le rite romain*, trad. J.P. Herman, Paris, Desclée de Brouwer, 2023 (éd. originale Cambridge, CUP, 2022)

**Baslez**, Marie-Françoise, *L’Eglise à la maison*, Paris, Salvator, 2021

**Bauer**, Olivier, « La Cène. L’avant-dernière, la dernière, la première ». *Théologiques*, 23 (1), 15-37, 2015.

**Renier**, Louis-Michel, et **Pichevin**, Jacques, *Les sacrements dans l’histoire : l’eucharistie*, dépliant, Angers, éd. CRER, 1988.

**Vocabulaire**

**Ambon** : estrade surélevée, lutrin, d’où sont proclamées les lectures. Peut être le lieu de la prédication. Au Moyen Âge, souvent placé dans la nef de l’église.

**Anamnèse** : « mémoire » ou « souvenir » en grec. Passage de la prière eucharistique où la passion et la résurrection du Christ sont rappelées en lien avec l’acte d’offrande.

**Anaphore** : « offrande » en grec. Désigne la grande prière d’action de grâces au cœur de laquelle se trouve la consécration du pain et du vin.

**Epiclèse** : « invocation » en grec. Passage de la prière eucharistique où on demande à Dieu d’envoyer l’Esprit saint pour transformer les offrandes en corps et sang du Christ.

**Ordo** (pl. **Ordines**) : ensemble de prières invariables et d’instructions indiquant au prêtre comment célébrer la messe.

**Préface** : début de la prière eucharistique, commençant par un dialogue, puis louant Dieu en relation avec le temps liturgique ou la fête célébrée, et débouchant sur le *Sanctus* (*Trisagion* en Orient).

1. A. Gounelle, *La Cène, sacrement de la division*, Paris, Les Bergers et les Mages, 1996, p. 200. [↑](#footnote-ref-1)
2. M. F. Baslez, p. 20. U. M. Lang s’inscrit en faux : « Plus récemment l’idée d’‘églises domestiques’ dans le christianisme primitif a fait l’objet d’un examen approfondi, et les chercheurs ont plaidé en faveur d’un cadre plus formel et hiérarchique de la liturgie chrétienne primitive » (*Une brève histoire*, p. 19). Il renvoie à des ouvrages de théologie récents mais ne donne aucun exemple précis. [↑](#footnote-ref-2)
3. D’après les documents disponibles, de 4 ou 5 à plusieurs dizaines de personnes (Baslez, p. 23). [↑](#footnote-ref-3)
4. Témoignage de Pline, sous Trajan, en 112 : « Voici toutefois la règle que j’ai suivie à l’égard de ceux que l’on a déférés à mon tribunal comme chrétiens. Je leur ai demandé s’ils étaient chrétiens. Quand ils l’ont avoué, j’ai réitéré ma question une seconde et une troisième fois, et les ai menacés du supplice. Quand ils ont persisté, je les y ai envoyés : car, de quelque nature que fût l’aveu qu’ils faisaient, j’ai pensé qu’on devait punir au moins leur opiniâtreté et leur inflexible obstination. » (Pline le Jeune, *Lettres*, 10, 97). [↑](#footnote-ref-4)
5. Question passionnante, mais que je laisse parce qu’elle nous concerne moins aujourd’hui. [↑](#footnote-ref-5)
6. Surtout Aquilas et Prisca, plusieurs fois nommés (Baslez p. 62-63). [↑](#footnote-ref-6)
7. Rm16, 1-3. Elle est qualifiée de « *diakonos* », terme que Paul emploie pour désigner son propre ministère d’apôtre, et de « protectrice », terme grec pour désigner le « patron » à qui les esclaves affranchis restent liés. Cette femme qui voyage loin est certainement de haut rang. Voir Baslez p. 64-65. [↑](#footnote-ref-7)
8. Lang, p. 20. Il s’appuie sur la *Didachè*, 9-10 et 14, tout en soutenant une origine plus précoce : « Dès 1Co 10, les chrétiens identifient ce sacrifice à l’eucharistie » (*ibid*.). [↑](#footnote-ref-8)
9. *Didachè* 9, 1-4. Voir *La doctrine des Douze Apôtres (Didachè)*, W. Rordorf et A. Tuilier, éd., Paris, Cerf, 1998 [1re éd. 1976], 177-179. La *Didaché* est un recueil de textes et de traditions attribués à l’enseignement des Apôtres, dont certains remontent au Ier siècle ; on n’a pu en déterminer l’origine avec certitude. [↑](#footnote-ref-9)
10. Justin décrit aussi l’eucharistie post-baptismale (65). Selon Lang, il écrit vers 165 ; selon O. Bauer, vers 150. [↑](#footnote-ref-10)
11. Justin, *Première Apologie*, LXVII, 3-5. Texte établi par H. Hemmer et P. Lejay, trad. L. Pautigny, Paris, A. Picard, 1904 (coll. Textes et Documents pour l’étude historique du christianisme). Les lectures font l’objet d’une prédication : déjà Pline, en 112, note que les assemblées chrétiennes comportent une exhortation à se conduire honnêtement et avec franchise (*Lettres*, X, 96). [↑](#footnote-ref-11)
12. *Ibid.*, LXVI, 3. [↑](#footnote-ref-12)
13. La *Tradition apostolique* a été longtemps attribuée à Hippolyte de Rome. C’est très contesté aujourd’hui. [↑](#footnote-ref-13)
14. Et aussi en Occident : elle a eu une influence importante sur la prière eucharistique n°2. [↑](#footnote-ref-14)
15. Environ 150-environ 220. Pour ces recommandations, voir *Ad uxorem* 2,5,3 et 2,8,8 (indiqué par Lang). [↑](#footnote-ref-15)
16. Cyprien de Carthage, Lettre 63. Cette pratique est connue par des évangiles apocryphes et par les *Actes de Thomas* en Syrie (Lang, p. 31). [↑](#footnote-ref-16)
17. 265-339. Auteur d’une *Histoire ecclésiastique*, source de documentation essentielle pour l’histoire de l’Église dans les premiers siècles. La mention d’*églises* se trouve en VIII, 1, 5 (Lang). [↑](#footnote-ref-17)
18. Entre 344 et 349-407. Archevêque de Constantinople. Considéré comme un Père de l’Église. [↑](#footnote-ref-18)
19. Cyrille de Jérusalem (316-387), *Catéchèse mystagogique*, V, 22. Cité par Louis-Michel Renier dans le dépliant « L’eucharistie ». [↑](#footnote-ref-19)
20. C’est à la fin du IVe siècle que cet usage est adopté à Constantinople. Aux VIe-VIIe siècles il est si bien enraciné à Rome que la « station » figure en tête des textes de chaque messe dans le Missel romain : cela se poursuit jusqu’à la réforme du missel après Vatican II. L’origine est dans l’usage de cérémonies circulant dans divers lieux saints à Jérusalem. Le système « stationnal » disparaît avec le départ du pape à Avignon en 1309. [↑](#footnote-ref-20)
21. N’oublions pas que l’empire d’Occident a disparu au profit de royaumes Goths ou Lombards, dès la première moitié du VIe siècle. Le pape est à Rome, l’empereur à Constantinople. [↑](#footnote-ref-21)
22. Toutes ces indications sur la liturgie et le chant apparaissent dans l’*Ordo Romanus*, dont la plus ancienne version (*Ordo Romanus I*) date de la 1re moitié du VIIIe siècle. L’usage est plus ancien (sans doute milieu du VIIe siècle). [↑](#footnote-ref-22)
23. Les documents précis concernent surtout la semaine de Pâques. [↑](#footnote-ref-23)
24. Le tableau complet de l’ensemble des rites liturgiques est présenté dans le dépliant de L.-M. Renier. [↑](#footnote-ref-24)
25. Metz est alors la capitale de l’Austrasie. [↑](#footnote-ref-25)
26. Fin VIIIe siècle, le *Comes* de Murbach, donc en territoire franc (Alsace), est le plus ancien lectionnaire qui donne un cycle complet sur tous les dimanches et fêtes (l’abbaye a été fondée en 728 par le moine wisigoth Pirmin). [↑](#footnote-ref-26)
27. Il est moins absolu qu’il ne prétend : par exemple, il refuse la langue slave pour les Croates et Slovènes, mais laisse leur liberté aux Grecs et aux Arméniens. En Espagne en revanche il fait tout pour remplacer le rite hispanique (mozarabe) par le rite romain. Tolède le conserve pourtant (Lang, p. 92). Des variantes locales subsistent. Même entre les diverses églises du pape à Rome (St Jean de Latran, St Pierre, et la chapelle papale, qui devient le modèle) il y a quelques écarts (Lang, p. 95). [↑](#footnote-ref-27)
28. Selon L.-M. Rénier, c’est au XIe s. que le pain azyme (jusqu’alors une particularité des Arméniens) devient la règle, et à partir du XIIIe s. que la coupe est réservée à l’officiant. [↑](#footnote-ref-28)
29. Concile d’Agde, 506. Le principe se répand très largement. [↑](#footnote-ref-29)
30. Jusque là, le prêtre les consommait généralement après la célébration. Toutefois on consommait le vendredi saint les espèces consacrées la veille. [↑](#footnote-ref-30)
31. Issue des visions de sainte Julienne (†1258), une religieuse qui servait dans une léproserie près de Liège. Le pape Urbain IV décrète la fête en 1264 (bulle *Transiturus*). [↑](#footnote-ref-31)
32. Présence du jubé, chœur occupé par des groupes cléricaux, Schola… [↑](#footnote-ref-32)
33. Rome, Johannes Besicken, 1502. [↑](#footnote-ref-33)
34. Particulièrement souhaitée déjà par st Pie X, qui demande que le peuple participe au chant grégorien (1903), encourage la communion fréquente (1905), souhaite que les enfants communient dès l’âge de raison (1910). [↑](#footnote-ref-34)
35. Voir Benoît XVI, *Théologie de la liturgie. La dimension sacramentelle de l’existence chrétienne*, Les plans-sur-Bex, Parole et Silence, 2018, p. 623-629. [↑](#footnote-ref-35)